

Visa rédacteur	Romuald DESNEUX Emmanuel GIRARD
Visa diffusion	Patrick BERARD

COMPTE RENDU COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET ARBITRES
Réunion du 18 mars 2012 - INSEP

Etaient présents : Yannick LEBORGNE, Caroline JEHL, Chantal MERCIER, Maryse VISEUR, Romuald DESNEUX, Emmanuel GIRARD, Frédéric GRUYELLE, Patrick MASSON, Cyril NIVEL,

Etaient excusés : Nicolas GHARBI

1	Etat des nominations des juges et arbitres
<ul style="list-style-type: none"> • Suite à la diffusion de la liste des juges internationaux proposés pour 2012, des interrogations ont été formulées auxquelles des réponses ont été données. • Des représentants des CNA¹ font part de mauvaises interprétations quant à la communication directe entre les juges internationaux et la FFCK. Il est rappelé que la nomination des juges sur les compétitions internationales ne peut pas être faite par les CNA, elles sont consultées sur les candidats qui se sont positionnés sur les courses. La liste est ensuite proposée par la Commission nationale des Juges et des Arbitres au Bureau Exécutif qui la valide après amendement si nécessaire. • Quatre juges officiels sont nommés pour les JO de 2012. (Ce qui est très bien par rapport aux autres disciplines olympiques). A ce jour, il y a 44 juges ou arbitres nommés pour toutes les disciplines sportives (données AFCAM) • Le budget prévisionnel de 2012 est présenté. • La problématique de l'équipement des juges est exposée. 	
2	Formation des juges et arbitres 2012
<p>Une présentation des différentes formations 2012 est faite pour information des différentes Commissions Nationales d'Activités présentes (Cf. le catalogue des formations)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour 2013, les inscriptions de formation des juges régionaux devraient pouvoir être faites sur extranet par les régions. • Pour ces formations régionales, il faut prendre contact directement avec les comités régionaux. 	
3	Colloque de l'arbitrage 2012
<p>Un tour de table est effectué, l'ensemble est très positif. Hélène BOURDON est en train d'effectuer la synthèse des évaluations de ce colloque.</p> <p>On rappelle qu'il est important de répondre aux questions de bilan afin d'améliorer les prochains colloques.</p>	
4	Assemblée Générale 2011 de l'AFCAM²
<p>2 nominés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fred WEITZ pour la Descente (Elite) • Romuald DESNEUX pour le Waveski Surfing (Espoir) 	

¹ CNA : Commission Nationale d'Activité

² AFCAM : Association Française du Corps Arbitral Multisports

5 représentants dont 4 du Conseil Fédéral étaient présents à l'Assemblée Générale en plus de nos deux nominés.

Il est rappelé qu'il faut désigner deux nouveaux juges pour la prochaine Assemblée Générale. Le président de la CNJA³ propose que le dragon-boat et le slalom soient sollicités.

5	Point sur le vestiaire juges arbitres
----------	--

Il sera envoyé à tous les juges nationaux, une proposition de vestiaire et une grille tarifaire ainsi que les tailles voulues pour permettre aux juges et arbitres qui le souhaitent, de s'équiper. Il est à noter que la broderie « FFCK Juge Arbitre » sera prise en charge par la FFCK.

Il est possible de différencier les juges/arbitres et les membres de la FFCK qui ne sont pas juges grâce aux broderies. On pourrait envisager que des Juges Arbitres pourraient souhaiter d'avoir la broderie FFCK sans le marquage juge arbitre, lorsqu'ils sont en représentation (Président CNA, membre du Conseil Fédéral, ...)

Une date limite de commande est arrêtée au 28 Avril afin de faciliter le travail.

Il est précisé que seules les commandes accompagnées du règlement de celles-ci seront prises en compte (Référént Frédéric GRUYELLE).

Il y a eu un énorme travail réalisé pour obtenir de meilleurs produits. C'est une très belle avancée dans ce domaine.

6	Règlement fédéral des Juges et arbitres
----------	--

Lors du Conseil Fédéral de novembre 2011, il a été demandé à la Commission Nationale des Juges et des Arbitres de réfléchir à la mise en place d'un règlement des juges et arbitres qui serait composé, notamment, des règles générales à toutes les disciplines concernant les juges et les arbitres qui ne concernent pas les compétiteurs (frais d'inscription à un stage de formation, conditions d'obtention de la carte de juge).

Pour ce règlement, nous avons proposé trois choses :

1. **Une enquête pour définir le fonctionnement de chaque CNA** : Mise en place d'une enquête sur le fonctionnement des CNA sur les besoins, la formation, la mise en place et le maintien en fonction du corps arbitral pour les manifestations de régional à national
2. **Un plan** qui doit être amendé lors de cette réunion, pour être soumis au Bureau Exécutif avant l'écriture finale,
3. **Un travail par le bureau** et par des volontaires pour établir le **contenu**.

Au 16 mars, deux CNA ont répondues à l'enquête : Slalom et Freestyle

Une discussion s'engage sur un projet de plan pour le règlement. Il en résulte une proposition de plan à l'issue de la réunion (voir annexe 1).

Une Charte a été élaborée par le CNOSF⁴ dont une partie concerne les juges et les arbitres. Elle devrait être diffusée dans les semaines ou les mois à venir.

Questionnement en cours de séance concernant les examens de juges internationaux (chapitre 2, paragraphe 4) :

- Une question importante est posée: doit-on ouvrir l'accès aux examens de juges

³ CNJA : Commission Nationale des Juges et Arbitres

⁴ CNOSF : Comité National Olympique et Sportif Français



internationaux auprès des juges nationaux A, B et C ?

- Principe de préparation des candidats :
 - L'idée de la mise en place d'une évaluation des candidats en anglais avant de les présenter à l'examen afin de limiter les échecs est émise. (la CNJA fera la formation en fonction du nombre de candidats)

ANNEXE 1 – PROJET DE PLAN « REGLEMENT FEDERAL JUGES ET ARBITRES »

Chapitre 1 – Missions et Champs d'action du Corps Arbitral

Chapitre 2 – Présentation du Corps Arbitral

1. *Les juges et les arbitres*
 - a. Niveau régional
 - b. Niveau inter régional
 - c. Niveau national (A, B, C)
2. *Conditions d'accès aux fonctions*
 - a. Licence, âge, ...
3. *Perte de qualité de juge ou d'arbitre*
4. *Conditions de présentation à l'examen de juges et d'arbitres internationaux*
 - a. Un appel à candidature se fait auprès de tous les juges arbitres nationaux (A ?) pour participer à une formation de préparation à l'examen organisé par la FIC⁵.
 - b. Ces examens seront organisés à l'occasion de l'organisation de grandes compétitions internationales en France en liaison avec la FIC.
 - c. La formation se compose d'une présentation en anglais par les formés, sur l'interprétation d'articles de règlement international, pour permettre un débat à suivre en anglais (formateur et formés).
 - d. Un rappel de la politique fédérale, du rôle et des devoirs du juge arbitre sera assuré (en français)

Chapitre 3 – La Formation du Juge Arbitre

1. *Formation initiale au niveau régional*
 - a. Non prise en charge par la CNA
 - b. Formation initiale de juge au niveau régional de la responsabilité du régional
 - c. Possibilité de former des formateurs (CNA)
 - d. Formation générale / Formation spécifique / Partie théorique / Partie pratique
 - e. L'examen
2. *Formation initiale au niveau national*
 - a. Sélection des candidatures
 - b. Réflexions sur l'évolution du juge ou de l'arbitre
 - c. Niveau A, B, C
 - d. Formation initiale au niveau national
 - i. Formation générale (CNJA)
 1. Droits et devoirs du juge arbitre
 2. La structure fédérale
 3. Les règles générales
 - ii. Formation spécifique (CNA)
 1. Les règles spécifiques
 2. Le cahier de l'organisateur

⁵ FIC : Fédération Internationale de Canoë

- e. L'examen
- f. Conditions d'obtention de cette partie théorique
- 3. *Le ou les stages pratiques*
 - a. Définition du contenu,
 - b. Nomination du maitre de stage
 - c. Rapport d'évaluation
- 4. *La Formation tout au long de la vie arbitrale*
- 5. *Les coûts de formation*

Chapitre 4 – Le Rôle du juge Arbitre

- 1. *Le rôle du juge dans chaque discipline*
 - a. Le juge de porte
 - b. Le juge de ligne
 - c. Le juge de virage
 - d. Le juge de secteur
- 2. *Le rôle de l'arbitre (kayak polo)*
- 3. *Le rôle de du juge arbitre (pour chaque discipline)*
- 4. *Les règles de nomination des juges et des arbitres*
- 5. *Le défraiement des juges et des arbitres*

Chapitre 5 – Le Code Moral, la Charte de l'arbitrage

- 1. Adhérer à la FFCK est un acte volontaire qui m'engage à respecter les valeurs promulguées par le sport et par la Fédération
- 2. Parce que je suis juge, arbitre, je m'engage :
 - a. à respecter règles et règlements
 - b. à être impartial
 - c. à me consacrer totalement et exclusivement à ma tâche
 - d. à juger uniquement en fonction d'un acte sportif par rapport à une règle établie
 - e. à avoir les mêmes considérations pour chaque participant, qu'il soit connu ou inconnu
 - f. à me former aux règles et pratiques sportives et à me tenir informer des évolutions en participant aux recyclages et formations nécessaires
 - g. à représenter dignement la France et les instances sportives (CNOSF, FIC...) et la FFCK